

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Un projet-pilote d'îlots de biodiversité à Vaudreuil-Dorion**

**Vaudreuil-Dorion, le 10 mai 2024** – La Ville de Vaudreuil-Dorion poursuit ses efforts pour favoriser la biodiversité et protéger l'habitat du papillon monarque et des insectes pollinisateurs en instaurant un tout nouveau projet-pilote d'îlots de biodiversité, qui se décline en deux volets : résidentiel et municipal.

Cette initiative consiste, en 2024, à permettre à 30 propriétaires de résidences unifamiliales de réaliser une gestion écologique de leurs espaces en milieu urbain, c'est-à-dire de laisser pousser la végétation sur une section de leur propriété au-delà de 30 cm dans le but de favoriser l'établissement de fleurs et de graminées indigènes propices à accueillir les insectes pollinisateurs et d'accroître la biodiversité urbaine, tout en respectant des critères et des normes d'entretien établies. Des secteurs ont été ciblés pour mener ce projet-pilote : Des Chenaux (portion au sud de l'autoroute 40), Vaudreuil-centre (secteur délimité par l'avenue Saint-Charles, la rivière Quinchien, la voie ferrée exo et la rue du Manoir) et le quartier des Floralies. Les résidents devront s'engager à se conformer aux critères préétablis, parmi lesquels le respect d'une bande de propriété de deux mètres avec les lignes de propriété et le contrôle des plantes exotiques envahissantes et nuisibles à la santé. Les terrains des participants au projet seront inspectés tout au long de l'été par les agents de sensibilisation en environnement.

« Les surfaces gazonnées occupent une grande place dans les villes du Québec. Ces espaces verts possèdent une faible valeur écologique en plus de consommer beaucoup d'eau et de nécessiter d'importants efforts d'entretien. De plus, ils ne contribuent pas à la lutte aux îlots de chaleur durant les périodes de canicule. La conversion de surfaces gazonnées en îlots de biodiversité réintroduira la nature en ville en créant de nouveaux habitats pour la faune et la flore tout en favorisant l'aménagement de corridors écologiques. Cela permettra également, à long terme, de réduire les efforts d'entretien des espaces verts », explique Anne-Sophie Lemay, coordonnatrice en environnement – Conservation et sensibilisation.

Les personnes souhaitant implanter un îlot de biodiversité sur leur propriété devront envoyer le formulaire disponible sur le site Web de la Ville à la Division environnement pour démontrer leur intérêt d'ici le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Ce type d'aménagement sera aussi créé sur certains terrains municipaux, à titre d'îlots démonstrateurs. L'objectif est de sensibiliser la population à la protection des pollinisateurs et à faire la promotion des différentes techniques pour mettre en place de telles zones de biodiversité. Les îlots de biodiversité seront implantés au courant du printemps et à l'automne 2024 sur le terrain de la bibliothèque municipale, aux parcs des Narcisses, de la Canardière et Félix-Leclerc ainsi que sur les îlots gazonnés de l'avenue André-Chartrand.

Pour plus d'information sur le projet-pilote, il est possible de visiter la page Îlots de biodiversité au [ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://ville.vaudreuil-dorion.qc.ca) ou de communiquer avec la Division environnement à [environnement@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](mailto:environnement@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca) ou au 450 455-3371, option 1.